

Direction générale déléguée à la formation et à la vie universitaire (DGD FVU)

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 4 juillet 2019**

D12_040719

L'an deux mil dix-neuf, le quatre juillet à quinze heures trente, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann après convocation légale, sous la présidence de Nicolas LESCA, Vice-président Formation.

Point à l'ordre du jour : Présentation et approbation de la répartition du montant CVEC

Membres présents : Sylviane HENNEBICQ, Thierry MENISSIER, Jean-Luc REBOUD, Michèle ROMBAUT, Philippe SALTEL, Delphine ALDEBERT-MORIN, Viviane CLAVIER, Xavier LONG, Séverine RUSSET, Virginie ZAMPA, Christine CHAUBET, Jacky CUVEX-COMBAZ, Isabelle DELHOTEL, Martin OUDART, Marie MAZENOT, Emmy MARC.

Membres représentés : Valérie CHANAL (procuration à Jean-Luc REBOUD), Patrice MORAND (procuration à Sylviane HENNEBICQ), Dominique RIEU (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Jean-Gabriel VALAY (procuration à Philippe SALTEL), Pierre GILLOIS (procuration à Delphine ALDEBERT-MORIN), Geneviève NOUYRIGAT (procuration à Viviane CLAVIER), Cédric LAURENT (procuration à Isabelle DELHOTEL), Bénédicte CORVAISIER (procuration à Virginie ZAMPA), Alain MATTONE (procuration à Thierry MENISSIER), Elise DECEUNINCK (procuration à Martin OUDART), Mireille JACOMINO (procuration à Marie MAZENOT), Karin KAMALANAVIN (procuration à Emmy MARC).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : M. Nicolas LESCA, Vice-Président en charge de la Formation.

La répartition du montant CVEC est soumise au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	52
Membres présents	16
Membres représentés	12
Nombre de votants	28
Voix favorables	28
Voix défavorables	0
Abstentions	0
Voix non exprimées	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la répartition du montant CVEC.

Fait à St Martin d'Hères, le 27 août 2019

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président en charge de la Formation

Nicolas LESCA



N. LESCA

Publié le : 02/09/2019

Transmis au Rectorat le : 02/09/2019

**ANNEXES DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D12_040719**

BASE		38500	43820	Différence entre les 2 bases
Répartition inter-U				
10 €	Santé (prévention + soin)	385 000 €	438 200 €	53 200 €
1 €	Culture et VE ComUE	38 500 €	43 820 €	5 320 €
1 €	Accueil hors pédagogie ComUE (ISSO, MSE, etc.)	38 500 €	43 820 €	5 320 €
1,40 €	Egalité, diversité, handicap	53 900 €	61 348 €	7 448 €
9 €	Sport	346 500 €	394 380 €	47 880 €
22,40 €	TOTAL	862 400 €	981 568 €	119 168 €

Répartition établissement

Vie étudiante					Différence	Préconisations ComUE
7,54 €				330 232 €	64 148 €	394 380 €
5 €	Commission initiatives étudiantes (échelle établissement, échelle composante)	183 000 €	200 000 €	17 000 €		
2,52 €	Grands événements vie étudiante (UGA c'est Party, Semaine de prévention santé, International days)		110 232 €			
0,23 €	Amélioration SI		10 000 €			
0,23 €	Radio Campus		10 000 €			

Action sociale					Différence	Préconisations ComUE
4 €				156 000 €	-24 540,00 €	131 460 €
0,23 €	Prévention santé UGA		10 000 €			
1,16 €	Action sociale et initiatives solidaires		51 000 €			
2,17 €	CROUS (Aides sociales ponctuelles)		95 000 €			

Pour aides d'urgence mais possible de fécher sur autres choses aussi ?

Espaces de vie étudiante					Différence	Préconisations ComUE
4,91 €				215 000 €	30 392,00 €	245 392,00 €

3,01 €	DSP EVE	132 000 €	132 000 €	0 €	
0,14 €	ESCAPE	6 000 €	6 000 €	0 €	
1,76 €	Espaces de vie étudiante		77 000 €		
1,14 €	Chargé de projet		50 000 €		
1,46 €	Culture établissement	38 000 €	63 820 €		
18,60 €	TOTAL	716 100,00 €	815 052 €	98 952 €	20 000,00 € 771 232,00 €
41 €	TOTAL CVEC	1 578 500 €	1 796 620 €	218 120 €	

Domaines qui rentrent dans les 30% d'action des associations et d'action sociale de l'établissement (ESDIE) –

Domaine qui rentre dans les 15% CVEC dédiés à la médecine préventive (6,15€/étudiant exigés par le décret, 10€ dans l'arbitrage)

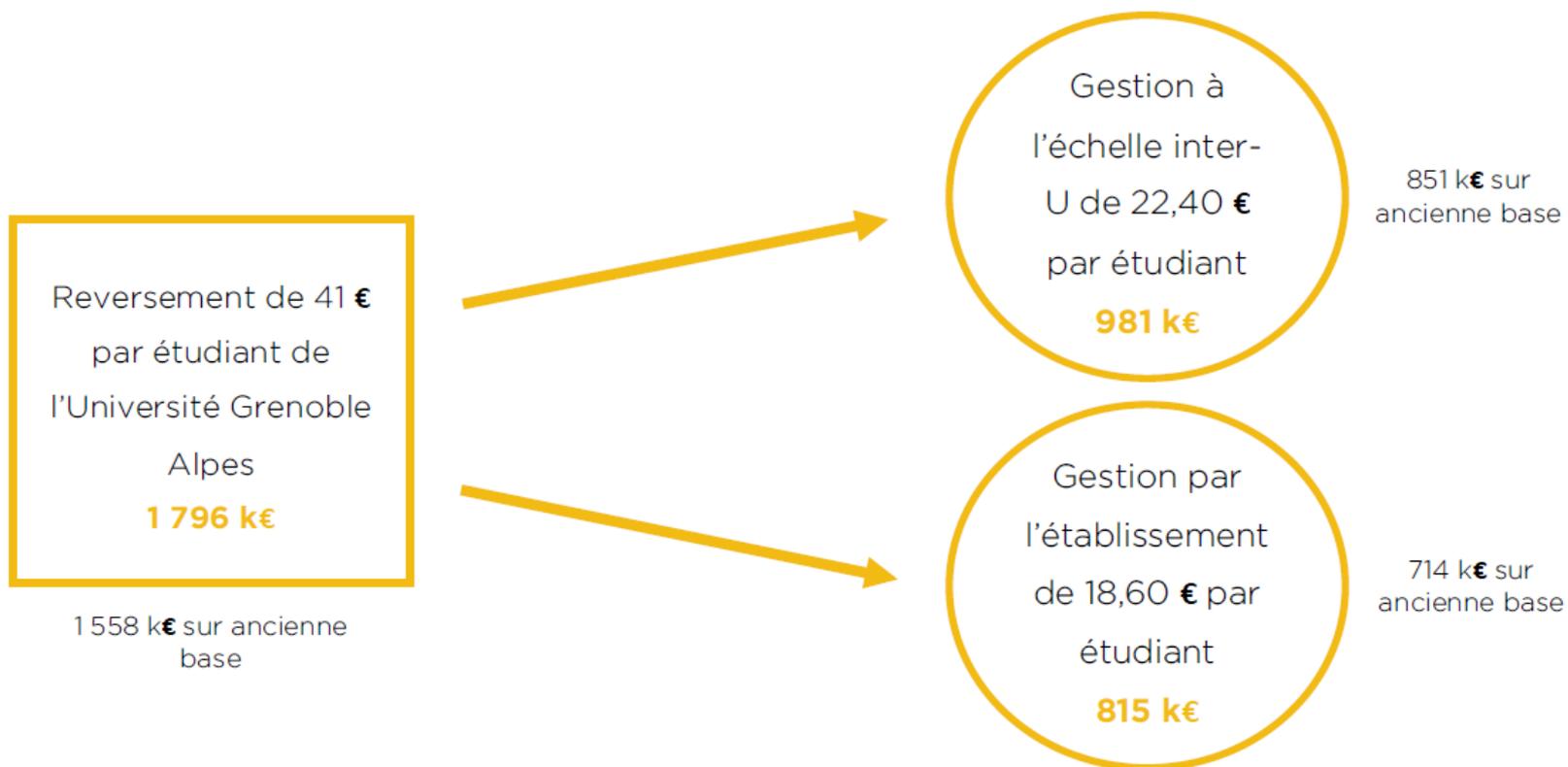
Rappel des points approuvés par le CA

- Proposition de vote du montant des parts CVEC : ComUE **(860 k€)** et établissement **(714 k€)**
- Proposition de répartition de la CVEC dans les champs à mise en œuvre concertée (part ComUE)
- Proposition de répartition de la CVEC dans les champs mis en œuvre par l'établissement :
 - DSP EVE **(132 k€)**
 - ESCAPE **(6 k€)**
 - Initiatives étudiantes **(183 k€)**
 - Part culture **(43 k€)**
 - Montant à affecter ultérieurement après parution du décret **(355 k€)**

Les éléments soumis à la CFVU ont été approuvés à l'unanimité des suffrages exprimés par la Commission CVEC
12/11/18
et par la CFVU
15/11/18

Répartition inter-U/établissement

Base de calcul : 43 820 étudiants (38 000 étudiants avant le changement de base)



Répartition CVEC en inter-U

		Base 38 500	Base 43 820
10 €	Santé (prévention + soin)	385 000 €	438 200 €
1 €	Culture et VE ComUE	38 500 €	43 820 €
1 €	Accueil hors pédagogie ComUE (ISSO, MSE, etc.)	38 500 €	43 820 €
1,40 €	Egalité, diversité, handicap	53 900 €	61 348 €
9 €	Sport	346 500 €	394 380 €
22,40 €	TOTAL	862 400 €	981 568 €

Différentiel entre les votes (décembre/juillet)

	Vote 2018	Vote juillet 2019
Commission initiatives étudiantes	183 000 €	200 000 €
Culture établissement	38 500 €	63 820 €
DSP EVE	132 000 €	/
ESCAPE	6 000 €	/

Récapitulatif des axes

AXE 1 : Vie étudiante et associative

7,54€ par étudiant

(Initiatives étudiantes, grands événements vie étudiante – UGA c'est Party, etc. – amélioration SI, Radio Campus)

AXE 2 : Action sociale

4€ par étudiant

(Prévention santé UGA, action sociale et initiatives solidaires, CROUS)

Association sportive UGA (licences) : 25k€

CROUS : 95k€

AXE 3 : Espaces Vie Étudiante

4,91€ par étudiant

(DSP EVE, ESCAPE, Espaces vie étudiante)

Maison des étudiants Valence : 10k€

Pluriel : 19k€

AXE ADDITIONNEL : Développement des pratiques culturelles

1€ par étudiant

+ part additionnelle de 20k€ pour 2019

Masse salariale

1,14€ par étudiant

(chargé de projet CVEC, vacataires, etc.)